

Comité de suivi individuel de thèse

(selon l'arrêté du 25 mai 2016
et le Conseil de l'ED du 25 janvier 2018)

NOM, Prénom :

Unité de rattachement :

Date d'inscription en thèse :

Date de l'entretien :

Partie réservée au doctorant

Sujet de thèse	
Directeur/directrice Co-direction ou co-tutelle (le cas échéant) Établissement	
Financement : contrat doctoral – financement personnel – autre	
Avancement de la thèse	
Activités d'enseignement	
Autres activités	
Formations doctorales suivies	
Projet professionnel	

Partie à remplir par le comité

(ces rubriques n'ont pas un caractère obligatoire ; elles constituent une aide pour mener l'entretien.

L'entretien doit durer environ 30 minutes)

Avancement du projet (étapes franchies, éventuelles évolutions et/ou modifications)	
Moyens matériels mis à la disposition du doctorant	
Rencontres avec le directeur (fréquence, facilité...)	
Participation à des rencontres scientifiques (au sein de l'université, dans d'autres centres de recherche, à l'étranger)	
Projets (mobilité, missions, publications) et soutien de l'institution	
Lien avec les autres doctorants du laboratoire, de l'ED, de l'université	
Formations suivies dans le cadre du laboratoire, de l'École doctorale ou d'une autre institution de niveau équivalent	
Éventuels problèmes rencontrés	
Calendrier prévisionnel	
Difficultés rencontrées (le cas échéant, en précisant si elles sont d'ordre matériel, relationnel et/ou scientifique)	

Recommandations du comité

Les membres du comité (*enseignant-chercheurs ou chercheurs, au moins deux personnes*)

Nom et Prénom	Qualité et institution	Signature

(les membres du comité ne font pas partie de la direction de la thèse)

Visa

Doctorant	
Directeur(s)/trice(s) de thèse	
Directeur de laboratoire	